



MENUISIER (H-F)

Réf : 23-104/23-015

Filière technique | Catégorie C

Bagnolet est une ville dynamique de 38 000 habitants (surclassée sur la strate 40 000/80 000 habitants). Elle est située aux portes de Paris et accessible par le métro (ligne 3 - station Gallieni).

Membre de l'EPT Est Ensemble, elle bénéficie d'un fort dynamisme urbain et économique ainsi que du second parc hôtelier francilien. Territoire à forts enjeux urbains et sociaux (projets ANRU notamment), la Ville de Bagnolet mène une politique ambitieuse de modernisation et de restructuration de son administration.

La proximité avec les administré.e.s dans une relation réciproquement exigeante constitue une priorité. La Ville s'attache à déployer, dans l'ensemble des politiques publiques qui la concerne, des politiques publiques ambitieuses au service des Bagnoletaises et des Bagnoletais.

Au sein du Service Gestion des bâtiments de la direction du Patrimoine bâti et sous l'autorité du Chef du Service Gestion des Bâtiments et en lien fonctionnel avec les Techniciens Bâtiments, l'agent aura pour mission de réaliser tous les travaux de fabrication de structure en bois, de réparation et de maintenance d'ouvrage en bois.

Missions

- Maintenance du patrimoine communal,
- Réaliser tous les travaux de fabrication,
- Réaliser tous les travaux de réparation et maintenance d'ouvrage en bois.

Profil

- Menuisier de formation ayant de bonnes connaissances techniques
- Bonne maîtrise des travaux d'entretien
- Bonne condition physique
- Sens du service public
- Disponibilité
- Gout le travail en équipe
- C.A.P ou B.E.P

Dans le cadre de sa politique de recrutement, ce poste est ouvert aux travailleurs handicapés.

Avantages

La ville de Bagnolet est dotée d'une Direction des Ressources Humaines investie en matière d'accueil et d'accompagnement de ses nouveaux agents.e.s. Les rémunérations et avantages sociaux accordés sont les suivants :

- ☞ rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE + CIA) ;
- ☞ participation de l'employeur aux mutuelles labellisées ;

- ↳ remboursement à 75 % des frais de transport ou versement d'un forfait mobilité durable ;
- ↳ adhésion au CASC (Comité d'Actions Sociales et Culturelles) ou CNAS ;
- ↳ carte déjeuner dans les restaurants partenaires de la Ville (avec participation employeur)

Candidater

Merci d'envoyer CV + lettre de motivation à l'attention de M. Le Maire, en rappelant la référence de l'offre, à l'adresse : ✉ service.recrutement@ville-bagnolet.fr avant le 12 juillet 2024.